

Guide d'approche des cétacés en Polynésie française

Ce document a été réalisé avec le soutien de :





« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, vous vous apercevrez que l'argent ne se mange pas ».

Proverbe amérindien.



Guide d'approche des cétacés en Polynésie française

Vie JOURDAN¹, Matthieu PETIT¹, Aurore TOULOT¹, Rodolphe HOLLER², Yann PANHELEUX³, Dr Cécile GASPAR³.
Avec la collaboration spéciale de Miri TATARATA⁴ et du Dr Michael POOLE⁵.

¹Te mana o te moana. BP 1374 Papeete 98729 MOOREA Polynésie française. www.temanaotemoana.org

²Tahiti Private Expéditions. BP 3587 Temae 98728 MOOREA Polynésie française. www.tahiti-private-expeditions.com.

³Moorea Dolphin Center. BP 1021 Papeete 98729 MOOREA Polynésie française. www.mooreadolphincenter.com.

⁴Direction de l'environnement de Polynésie Française (DIREN). BP 4562 98713 Papeete TAHITI Polynésie Française. www.environnement.pf.

⁵Dolphin and Whale Watching Expeditions. BP 698 98728 Maharepa MOOREA Polynésie Française. www.drmichaelpoole.com.

Credits photographiques : Alexis Buestel (p. 16), Isabelle Dupré (p. 2,4,7,15,20,32), Isabelle Dupré / Dyer Island Cruises (p. 35), Cécile Gaspar (p. 4,9), Rodolphe Holler (p. 4,12,13,21,23,24,26,29,32,33,35,39), Alexis Rosenfeld (p. 1,2,5,10,12,32,37,40), Vie Jourdan (p. 38), Dr Michael Poole (p.25), Aurore Toulot (p. 29,33), Moorea Dolphin Center (p. 7), Agence des aires marines protégées et Centre de Recherche sur les Mammifères Marins - Université de La Rochelle (p. 11,38).
Conception graphique et illustrations : Laurent Boccardo - Graphyx Communication

Remerciements : Noha Augustin - Isabelle Dupré (www.isabelledupre.com) - Dr René Galzin (CRIOBE-EPHE) - Rodolphe Holler (Tahiti Private Expeditions) - Julie Petit - Monique Vareille.

Ce document doit être cité comme suit : Jourdan V., Petit M., Toulot A., Holler R., Panheleux Y., Gaspar C., 2011. Guide d'approche des cétacés en Polynésie française. Te mana o te moana. 45p.

Les Partenaires

Le Guide d'approche des cétacés en Polynésie française a été réalisé et imprimé avec le soutien de :

- La Fondation Total.
<http://www.fondation.total.com>
- La Fondation Nature et Découvertes.
<http://www.fondation-natureetdecouvertes.com/accueil>

Cette nouvelle édition est dupliquée et diffusée gratuitement avec le soutien de :

La Fondation Total : <http://www.fondation.total.com>

Le Moorea Dolphin Center : <http://www.mooreadolphincenter.com>

Le Fonds Pacifique : <http://www.hcr987.pf/Le-Fonds-Pacifique>

L'Ifrecor (Initiative Française pour les Récifs Coralliens) : <http://www.ifrecor.org>

Cet ouvrage a été actualisé en collaboration avec :

La Direction de l'Environnement de Polynésie française : <http://www.environnement.pf>

Le Ministère du tourisme, de l'écologie, de la culture, de l'aménagement du territoire et des transports aériens

Le Dr Michael Poole (Dolphin and Whale Watching Expeditions) :

<http://www.drmichaelpoole.com>



Ministère du tourisme,
de l'écologie, de la culture,
de l'aménagement du territoire
et des transports aérien



Direction
de l'environnement



TABLE DES MATIÈRES

I- GÉNÉRALITÉS

- 1 - Origine des cétacés
- 2 - Classification des cétacés

II- LES CÉTACÉS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

- 1 - Le sanctuaire des mammifères marins de Polynésie française
- 2 - Adaptation au milieu
- 3 - Migration
- 4 - Répartition géographique en Polynésie française
- 5 - Fiches d'identité des espèces

III- OBSERVATION DES BALEINES ET DAUPHINS

- 1 - Les activités d'observation des baleines et dauphins dans le monde
- 2 - Réglementation appliquée en Polynésie française
- 3 - Démarche administrative pour obtenir l'autorisation de commercialiser l'activité d'observation des baleines et dauphins

IV- COMMENT LES OBSERVER ?

V- MATÉRIEL NÉCESSAIRE À L'OBSERVATION

VI- OBSERVATION ET APPROCHE

- 1 - Observation à distance
- 2 - Approche
- 3 - Observation rapprochée
- 4 - Mise à l'eau
- 5 - Éloignement

VII- POURQUOI S'ENGAGER POUR UN TOURISME DURABLE ?

- 1 - Atout touristique
- 2 - Atout scientifique

VIII- ADRESSES ET LIENS UTILES

IX- LÉGISLATION POLYNÉSIEENNE

Liste des schémas :

p. 6 : Histoire évolutive des cétacés. / p. 8 : Historique de la chasse à la baleine en Polynésie française. / p. 9 : Adaptation des cétacés au milieu marin. / p. 10 : Chronologie de l'arrivée et du départ des baleines à bosse en Polynésie française. / p. 11 : Répartition géographique des espèces de cétacés de Polynésie française (Janvier-Mai 2011) (extrait du Programme de Recensement de la Mégafaune Marine par Observation Aérienne (REMMOA) du Centre de Recherche sur les Mammifères - Université de la Rochelle (France) et Agence des aires marines protégées.) / p. 12 à 27 : Carte de répartition mondiale de l'espèce. / p.28 : Arbre de détermination des espèces. /p.30 : Démarches administratives pour obtenir l'autorisation de commercialiser l'activité de « dolphin and whale watching » / p. 34 : Approche en bateau. (source DIREN) / p. 35 : Distances minimums requises par la réglementation polynésienne entre l'observateur et les cétacés. (source DIREN) / p. 38 : Trajets suivis par les échantillonnages par aéronef, extrait du Programme de Recensement de la Mégafaune Marine par Observation Aérienne (REMMOA) du Centre de Recherche sur les Mammifères - Université de la Rochelle (France) et Agence des aires marines protégées.



Avant Propos

La Polynésie française est une véritable oasis de vie à des milliers de kilomètres des continents les plus proches. La biodiversité marine n'y est pas exceptionnelle mais l'isolement des archipels polynésiens a contribué à la préservation des ressources et à maintenir une faune marine abondante. La clarté de ses eaux et la facilité d'approche des espèces marines ont fait de la Polynésie française un haut-lieu d'observation de la vie sauvage et un terrain propice au développement des activités éco-touristiques et particulièrement l'approche des dauphins et baleines dans leur milieu - souvent appelée « Dolphin and Whale Watching ».

Dans les années 1990, l'observation des cétacés par les opérateurs touristiques se développe pour devenir l'une des activités phares. Le 13 mai 2002, le Ministère polynésien en charge de l'environnement met en place le sanctuaire des cétacés en Polynésie française. En 2005, la valeur économique annuelle de l'activité est estimée à 657 000 \$ USD. Les principales îles concernées sont Tahiti, Moorea (Archipel de la Société) et Rurutu (Archipel des Australes). Des inquiétudes se font alors ressentir par les services en charge de l'environnement et par certains professionnels qui mettent en garde contre les impacts potentiels sur le comportement des animaux observés. Aujourd'hui, plus d'une trentaine de structures professionnelles proposent régulièrement ou occasionnellement cette activité sur le territoire. Elles doivent obtenir une autorisation administrative d'approche des cétacés et sont tenues de se conformer à la réglementation en vigueur, notamment les règles d'approche et d'observation en mer.

Cependant, le développement du tourisme s'accompagne souvent d'une augmentation de l'empreinte environnementale. L'ensemble des acteurs concernés a naturellement intérêt à s'assurer d'une exploitation durable des ressources. L'association Te mana o te moana a démarré, en 2010, un projet de sensibilisation des prestataires touristiques au tourisme durable en rappelant notamment la réglementation en vigueur et les règles de bonne pratique à respecter. A cette occasion, elle a constaté le besoin d'information, de partage et d'accompagnement des prestataires dans le cadre de leur activité.

L'association Te mana o te moana a alors décidé de créer avec le soutien de la Fondation Total, de la Fondation Nature et Découvertes et en partenariat avec la Direction de l'Environnement de Polynésie française (DIREN), l'Observatoire des cétacés en Polynésie française. Il a pour but le recueil des données d'observations, leur synthèse et leur vulgarisation, ainsi que la création de supports et d'outils méthodologiques pour aider les prestataires et les plaisanciers dans la mise en application de leur démarche environnementale.

Ce guide est un outil éducatif et méthodologique pour accompagner les observateurs de cétacés sur le terrain.

Il a pour objectif de :

- Rappeler la réglementation existante ainsi que les recommandations d'approche ;
- Fournir des outils d'aide à l'identification des mammifères marins ;
- Donner des informations sur l'écologie, la biologie et la diversité des cétacés en Polynésie française qui pourront être utilisés par les prestataires pour éduquer et sensibiliser leurs clients ;
- Permettre le développement durable des activités d'observation des baleines et dauphins en Polynésie française.

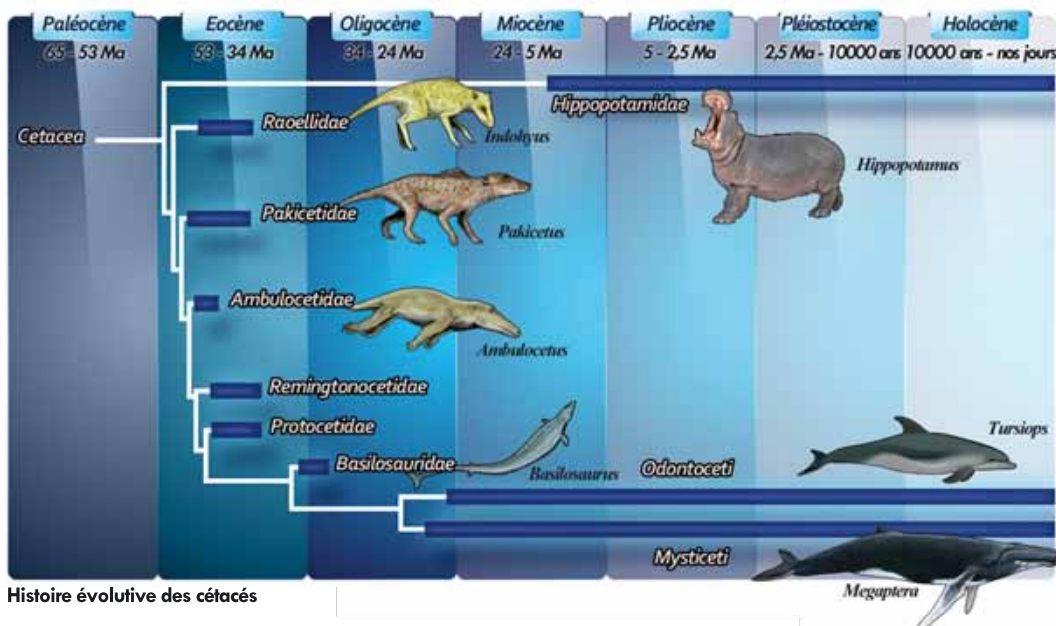


I- GÉNÉRALITÉS

1 - Origine des cétacés

Les dauphins et les baleines sont des animaux vertébrés de la classe des mammifères. Les mammifères se caractérisent notamment par une température corporelle constante, une respiration pulmonaire, un système nerveux très développé ou encore par la possession de poils et l'allaitement de leurs petits. Les dauphins et les baleines sont des mammifères marins. Cette appellation désigne des animaux totalement inféodés à l'océan comme les cétacés (baleines, dauphins, marsouins) ou les siréniens (lamantin, dugong) et des animaux partiellement liés au milieu marin comme les pinnipèdes (otaries, morses...) ainsi que les loutres de mer et l'ours polaire.

Les dauphins et les baleines appartiennent à l'ordre des cétacés (mot dérivé du grec « *ketos* » signifiant « monstre marin » ou « grand poisson »). Les classifications les plus récentes basées sur l'étude des liens de parenté notamment au niveau génétique, regroupent l'ordre des cétacés et des artiodactyles au sein d'un même groupe, les cétartiodactyles. On retrouve ainsi, ruminants (cheval, girafe), tylopodes (chameau), suiformes (cochon, sanglier), hippopotamides (hippopotame) et cétacés (baleines, dauphins, marsouins).



La classification ou non des hippopotamides au sein des cétacés continue à faire débat, mais il est aujourd'hui certain que les hippopotames sont les plus proches parents terrestres des baleines et des dauphins.

Il y a 50 millions d'années, les premiers représentants des cétacés étaient probablement des animaux semi-aquatiques ressemblant vaguement à des chiens. Selon les théories actuelles, les cétacés seraient passés de la vie en milieu terrestre à la vie aquatique pour y trouver une nourriture plus abondante. La première émergence des cétacés a commencé il y a 35 millions d'années. Certaines baleines, comme la baleine franche, sont apparues il y a 30 millions d'années.

Les cétacés sont classés en 14 familles qui sont toutes présentes sur Terre depuis 2 à 5 millions d'années. Aujourd'hui, elles regroupent 87 espèces (2 nouvelles espèces de delphinidés ayant été récemment ajoutées : *Tursiops australis* et *Orcaella heinsohni*).

La structure osseuse des nageoires pectorales des cétacés montre clairement les vestiges d'un membre antérieur d'un animal terrestre possédant cinq doigts.

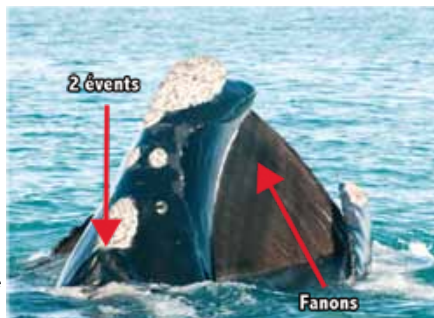
2 - Classification des cétacés

Les cétacés sont divisés en deux sous-ordres : les mysticètes, c'est à dire les cétacés à fanons et les odontocètes, les cétacés à dents.

► Mysticètes (cétacés à fanons) : 14 espèces



Exemple : A la place des dents, la baleine à bosse possède des fanons tout comme la baleine grise, la baleine franche, la baleine pygmée ou encore les rorquals. Leur orifice respiratoire (évent) est double.



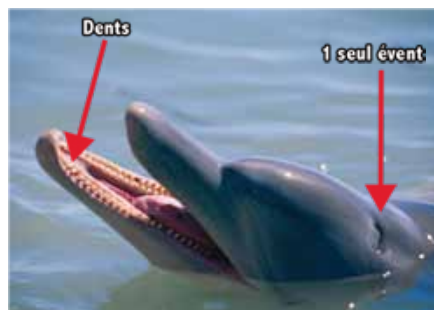
Les fanons, constitués de kératine, servent de filtre retenant leur nourriture essentiellement composée de plancton et de krill.

► Odontocètes (cétacés à dents) : 73 espèces



Le grand dauphin et le cachalot sont des odontocètes. Ils possèdent des dents, tout comme le marsouin, le beluga, l'orque ou encore les baleines à bec. Les dents leur servent à attraper leurs proies (crustacés, calmars, poissons) et sont utilisées lors des phases de socialisation.

Les odontocètes ne possèdent qu'un seul conduit respiratoire fonctionnel, le deuxième ayant évolué afin d'assurer la fonction d'écho-localisation.



Le grand dauphin, qui possède une centaine de dents, ne mâche pas ses proies : il les avale tout rond. Le dauphin à long bec détient le record du nombre de dents : 250.

II- LES CÉTACÉS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

1 - Le sanctuaire des mammifères marins de Polynésie française

Dans la continuité des actions internationales menées pour la protection des cétacés, la Polynésie française a créé en 2002 un sanctuaire d'une superficie de 5,5 millions de km² pour la protection durable et la sauvegarde des mammifères marins. Celui-ci sert notamment à protéger les cétacés de toute nuisance. Aujourd'hui, ces derniers doivent encore faire face à plusieurs menaces d'origine anthropique, telles que la pollution, les dérangements liés aux activités maritimes et leurs effets sonores ainsi que l'utilisation des filets de pêche (qui constituent aujourd'hui la première cause de mortalité des cétacés dans le monde).

« En plus d'interdire leur capture, le sanctuaire vise aussi à réduire l'impact du tourisme sur ces animaux ; en effet, le code de l'environnement régit également l'approche à but privé, professionnel, cinématographique, ainsi que les études scientifiques » (articles A. 121-3 / 121-4 / 121-35 à 121-45). Les mammifères marins sont inscrits sur la liste des espèces de catégorie B considérées comme rares ou d'intérêt particulier.

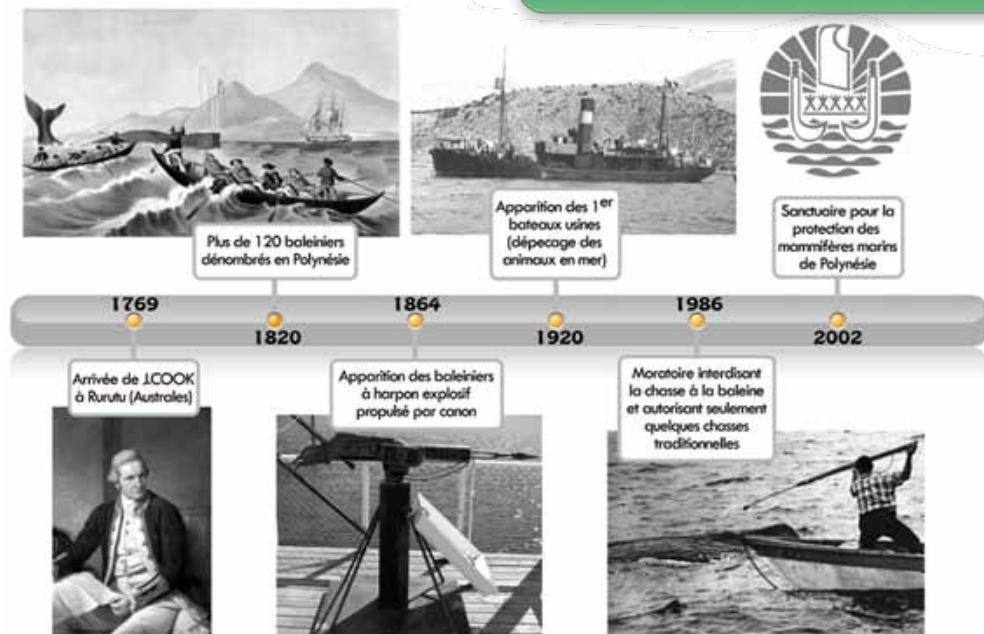
L'Article A. 121-3 crée en Polynésie le sanctuaire pour la protection et la sauvegarde des baleines et autres mammifères marins.
 L'Article A.121-4 prévoit la protection des espèces appartenant à la catégorie B.
 L'Article A.121-5 institue différentes interdictions.
 Les Articles A.121-16 à 121-24 organisent la possibilité de dérogation à l'interdiction d'approche des baleines et autres mammifères marins par autorisation délivrée par le Président de Polynésie française.
 Les Articles A. 121-25 à 121-36 réglementent l'approche des baleines et autres mammifères marins aux fins d'observation.
 Les Articles A. 124-81 et suivants prévoient les sanctions relatives aux infractions des dispositions de l'article A.121-3.

Toute activité liée à la découverte et à l'observation des mammifères marins doit avoir une autorisation délivrée par la Direction de l'Environnement de Polynésie française. La Polynésie française a ainsi franchi une étape importante vers la protection des mammifères marins, rejoignant les pays protecteurs et défenseurs des baleines dans cette partie du globe (Australie, Nouvelle-Zélande, etc.) et respectant les engagements pris devant la Commission Baleinière Internationale.

Exemples de sanctuaires dans le monde

Le sanctuaire PELAGOS en Méditerranée (résultant d'un accord signé entre la France, l'Italie et Monaco) instaure des actions concertées et harmonisées entre les trois pays pour la protection des cétacés et de leurs habitats contre toutes les causes de perturbations (pollutions, bruits, captures et blessures accidentelles, dérangements).

Le sanctuaire AGOA aux Antilles vise à assurer la conservation des habitats et des espèces de cétacés présents dans des zones importantes pour le repos, l'alimentation et la reproduction des cétacés dans les Antilles françaises.

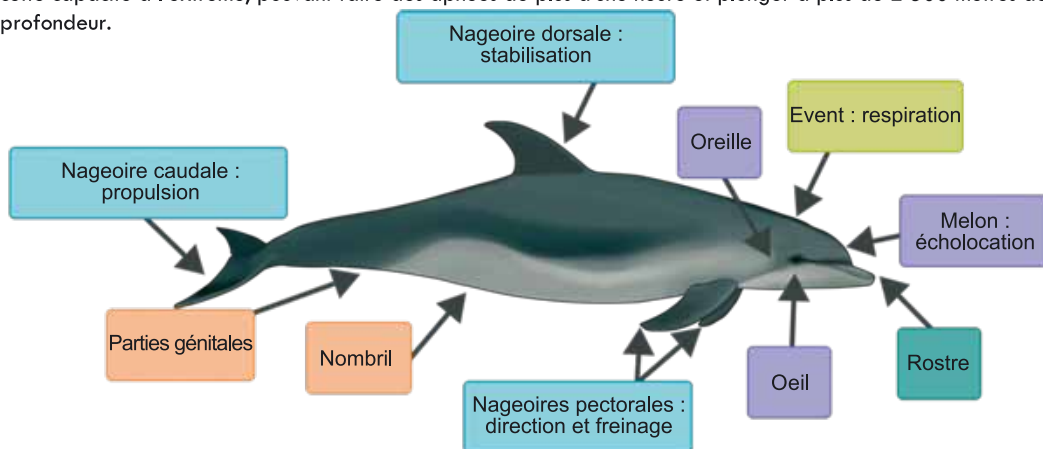


Les effectifs de baleines à bosse dans le monde semblent se reconstituer plus facilement que ceux des autres grandes baleines. On estime leur population mondiale entre 60 000 et 80 000 individus, répartis en 4 populations dans l'hémisphère nord et 7 dans l'hémisphère sud.

Le changement climatique influence l'abondance de krill dont se nourrissent les baleines à bosse lorsqu'elles sont en Antarctique pendant l'été austral, avant de rejoindre nos eaux pendant l'hiver. Cela conditionne la période de reproduction et la survie de l'espèce.

2 - Adaptation au milieu

Le passage des cétacés de la vie terrestre à la vie aquatique, il y a des millions d'années, a nécessité la mise en place d'adaptations au milieu marin. Parmi les nombreuses transformations morphologiques et physiologiques, on peut citer le stupéfiant système de stockage de l'oxygène assuré par un volume sanguin important et des taux élevés d'hémoglobine et de myoglobine permettant d'effectuer de longues apnées. Le cachalot a développé cette capacité à l'extrême, pouvant faire des apnées de plus d'une heure et plonger à plus de 2 500 mètres de profondeur.



Adaptations des cétacés au milieu marin (en bleu : la locomotion, en mauve : les sens, en vert pomme : la respiration, en orange : la reproduction).

La faculté de nager a également été déterminante pour l'adaptation de ces espèces au milieu marin. Pour favoriser l'hydrodynamisme chez les cétacés, les organes génitaux sont internes, il n'y a pas de pavillons auriculaires, les nageoires sont plutôt souples (en cartilage), le corps est fuselé, les narines sont situées au dessus du crâne (l'évent) et la peau est lisse (aspect huile). En se propulsant grâce à leur nageoire caudale, certains cétacés sont ainsi capables d'atteindre la vitesse de 50 km/h !

D'autres adaptations au milieu aquatique leur permettent de lutter contre le froid (épaisse couche de graisse) ou de repérer leurs proies efficacement dans le milieu liquide (système d'écholocation situé au niveau du melon et des mâchoires).

L'eau douce nécessaire au dauphin provient en majeure partie de son alimentation.

L'écholocation chez les dauphins est bien plus performante que les sonars modernes. Cela ne les empêche pas de se faire prendre dans des filets de pêche (300 000 décès/an...). Ainsi, des cibles à forte réflectivité ont été fixées sur les filets, qui permettent aux dauphins de les détecter, et de ce fait, de les éviter.

3 - Migration

Les espèces présentes en Polynésie française peuvent être résidentes, nomades ou migratrices. Les espèces résidentes sont sédentaires au sein d'un territoire durant toute l'année, elles s'y nourrissent et s'y reproduisent. C'est le cas de certains grands dauphins ou du dauphin à bec étroit. Les espèces nomades telles que les globicéphales ou les orques se déplacent entre les archipels ou entre les îles à la recherche de nourriture. Enfin, deux espèces rencontrées en Polynésie française sont considérées comme de grands migrants. Il s'agit de la baleine à bosse et du cachalot.

La baleine à bosse est le mysticète le plus communément rencontré dans cette région du Pacifique. Chaque année, elle migre entre les zones de reproduction (eaux tropicales de l'océan Pacifique) et les zones d'alimentation (océan Antarctique) parcourant environ 12 000 km aller-retour. On la rencontre en Polynésie française de juin à novembre.

Les femelles viennent pour s'accoupler, mettre bas, allaiter leurs petits ou encore se reposer. De leur côté, les mâles utilisent leur chant (audible jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres sous l'eau) pour les séduire. L'arrivée et le départ de la baleine à bosse en Polynésie française s'effectuent selon une chronologie bien particulière.



Chronologie de l'arrivée et du départ des baleines à bosse en Polynésie française

De manière moins fréquente, on observe aussi la présence du cachalot dans nos eaux. Les femelles et les jeunes adultes restent dans les eaux chaudes pendant l'été, alors que les mâles adultes vont se nourrir dans les eaux polaires pour rejoindre ensuite les femelles en hiver et se reproduire.

Le chant des mâles peut durer plus de 20 heures et on peut l'entendre à plus de 200 km.

4 - Répartition géographique en Polynésie française

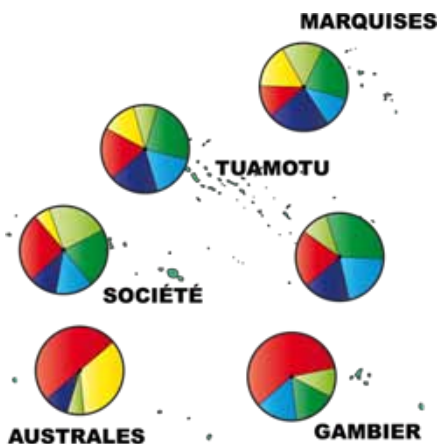


Le peuplement des cétacés varie selon les archipels. Les critères comme l'orientation des îles par rapport au courant, leur topographie et la présence d'un plateau sous-marin peu profond, conditionnent la présence de certaines espèces.

Tous les archipels possèdent des caractéristiques favorables à la présence de cétacés. Les îles Marquises, par exemple, présentent un faible impact anthropique alors que les Gambier constituent une énigme. En effet, malgré le fait que les baleines à bosse fréquentent ces eaux, les dauphins y sont très peu présents bien que l'habitat soit adapté (eaux riches en poissons, faibles profondeurs, etc.)

Légende

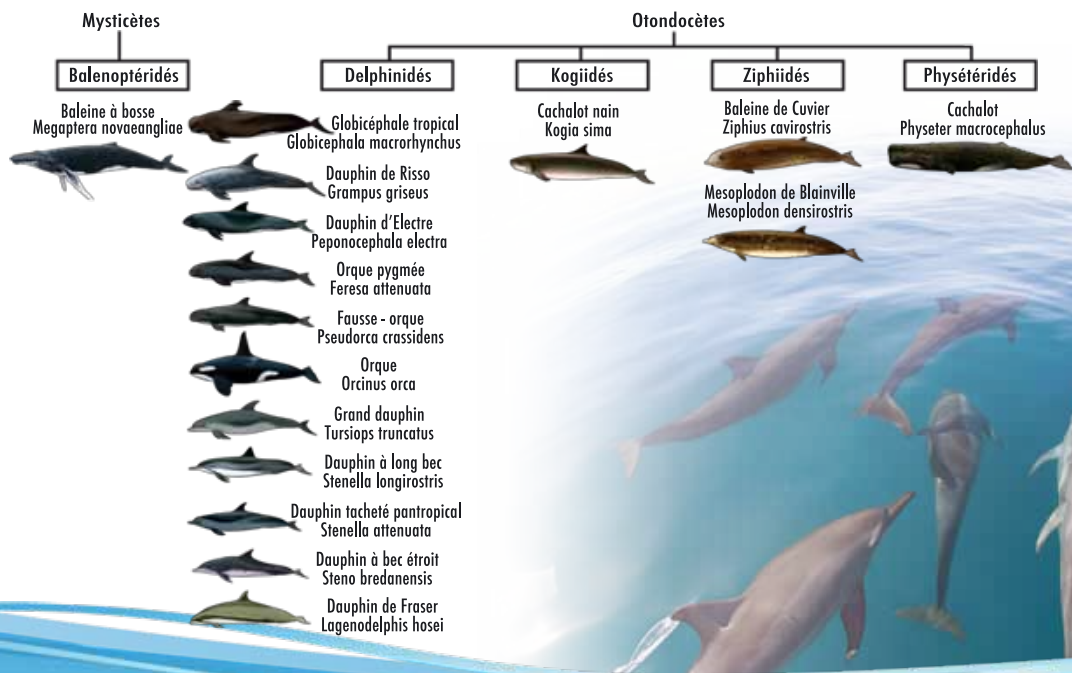
- Grands delphinidés :** grand dauphin (*Tursiops truncatus*),
dauphin à bec étroit (*Steno bredanensis*),
dauphin de Fraser (*Lagenodelphis hosei*)
- Petits delphinidés :** dauphin à long bec (*Stenella longirostris*),
dauphin tacheté pantropical (*Stenella attenuata*)
- Cachalots :** cachalot nain (*Kogia sima*),
grand cachalot (*Physeter macrocephalus*)
- Baleines à bec :** baleine à bec de Cuvier (*Ziphius cavirostris*),
mesoplodon de Blainville (*Mesoplodon densirostris*)
- Grands globicéphalins :** globicéphale tropical (*Globicephala macrorhynchus*),
fausse-orque (*Pseudorca crassidens*),
orque (*Orcinus orca*)
- Petits globicéphalins :** dauphin d'Electre (*Peponocephala electra*),
dauphin de Risso (*Grampus griseus*),
orque pygmée (*Feresa attenuata*)



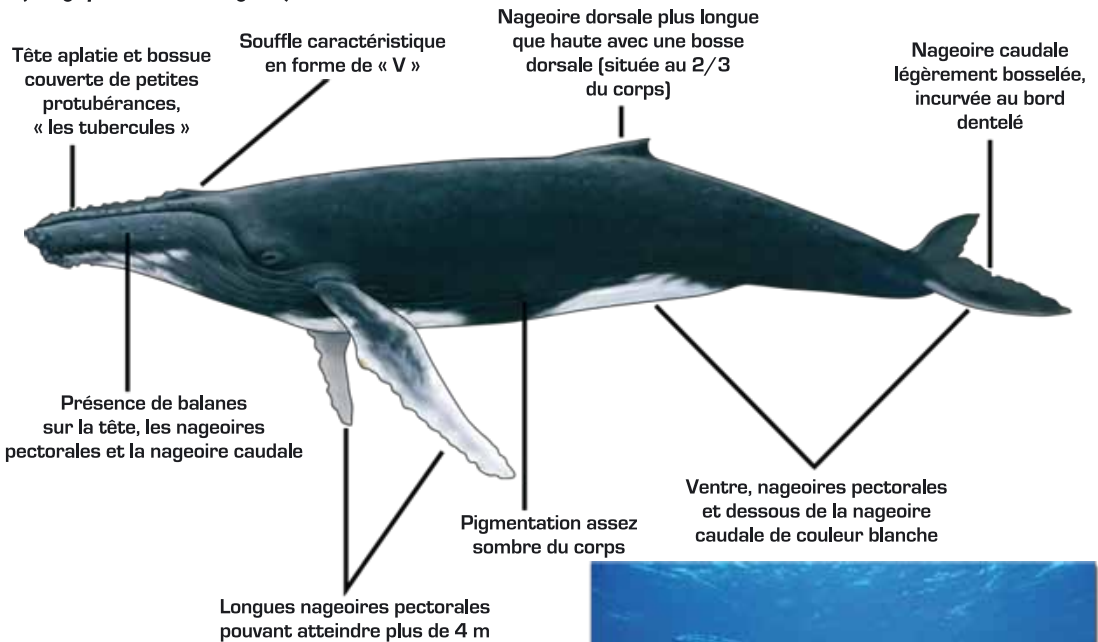
Répartition géographique des espèces de cétacés de Polynésie française (Janvier-Mai 2011) - Extrait du Programme de Recensement de la Mégafaune Marine par Observation Aérienne (REMMA) du Centre de Recherche sur les Mammifères - Université de La Rochelle (France) et Agence des aires marines protégées.

5 - Fiches d'identité des espèces

Sur les 87 espèces de cétacés existantes, au moins 20 espèces sont présentes pendant toute ou partie de l'année en Polynésie française. Les 16 espèces les plus communément observées sont décrites dans ce guide.



Baleine à bosse ou Mégaptère (*Megaptera novaeangliae*)



Nom anglais : Humpback whale

Taille : 11 à 18 m

Poids : 24 à 40 t

Gestation : 10 à 12 mois

Allaitement : 6 à 12 mois

Reproduction : Un petit tous les 2 ou 3 ans

Alimentation : Krill, plancton, petits poissons en bancs

Mode de vie : Solitaire ou en petits groupes de 2 à 4 individus

Visible près du récif barrière ou dans les baies. Migratrice, la baleine à bosse arrive de l'Antarctique (zone d'alimentation) pour mettre bas, s'accoupler, allaiter ses petits ou se reposer

Statut de l'espèce : Classée en danger d'extinction dans le Pacifique Sud et dans la mer d'Arabie par l'UICN ; partout ailleurs, elle est classée comme vulnérable

Distribution en Polynésie : Présente en Polynésie française de juin à novembre ; près des récifs barrières ou dans les baies. Communément aperçue aux Australes, dans toutes les îles de la Société et aux Tuamotu (zone de reproduction)



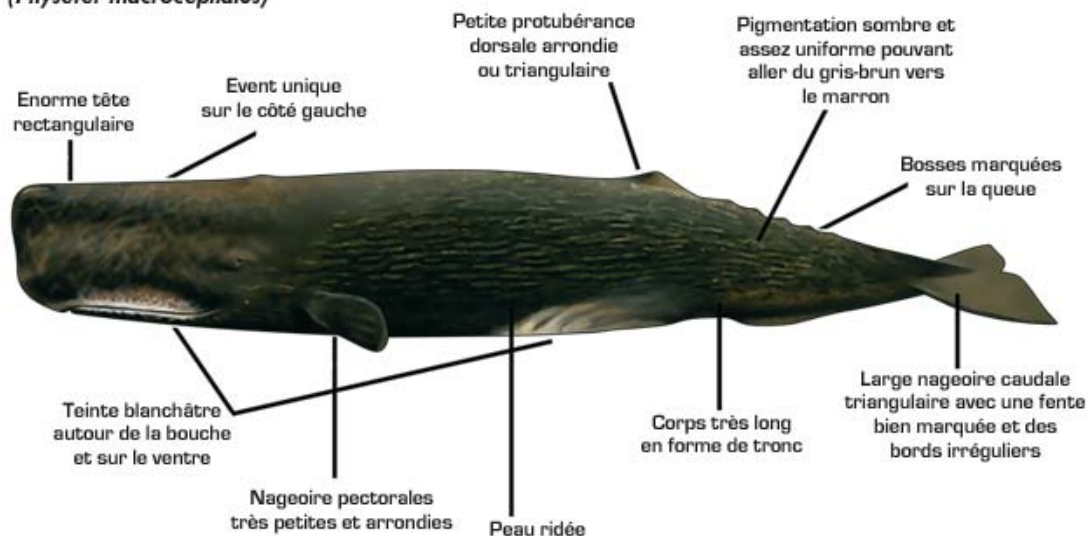
Son nom scientifique, *Megaptera novaeangliae*, signifiant « grandes ailes de la Nouvelle-Angleterre », fait référence d'une part à ses grandes nageoires pectorales pouvant atteindre 4 m de longueur, et d'autre part, à l'endroit où l'espèce a été découverte pour la première fois.

Malgré son poids, la baleine à bosse est capable de sortir entièrement de l'eau à une vitesse de 35 km/h.

Les petits « coquillages » que l'on aperçoit collés sur le corps de la baleine à bosse sont en réalité des crustacés parasites appelés « balanes ».

Le baleineau de la baleine à bosse prend 45 kg par jour durant l'allaitement.

Cachalot (*Physeter macrocephalus*)



Nom anglais : Sperm whale

Taille : 11 à 20 m en fonction du sexe

Poids : 15 à 55 t en fonction du sexe

Gestation : 14 à 12 mois

Allaitement : 19 à 42 mois

Reproduction : Un petit tous les 3 ou 6 ans

Alimentation : Céphalopodes et poissons pélagiques

Mode de vie : Groupe de 2 à 20 individus

Statut de l'espèce : Vulnérable

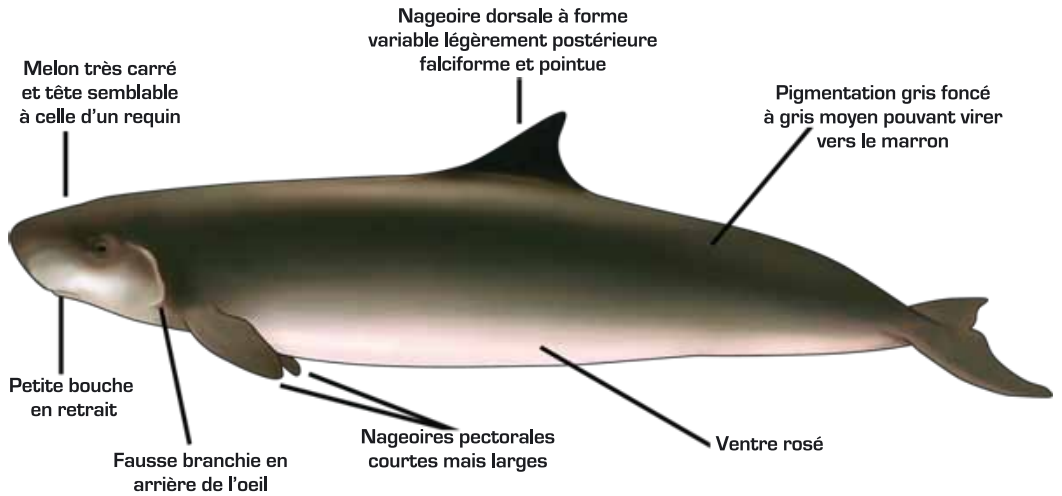
Distribution en Polynésie : Importants groupes aux Tuamotu. Présent pendant l'hiver austral

Espèce également présente dans les îles de la Société



Détenteur du record de plongée en apnée à des profondeurs supérieures à 2500 m, il se nourrit des célèbres calamars géants au prix de luttas parfois acharnées.

Cachalot nain (*Kogia sima*)

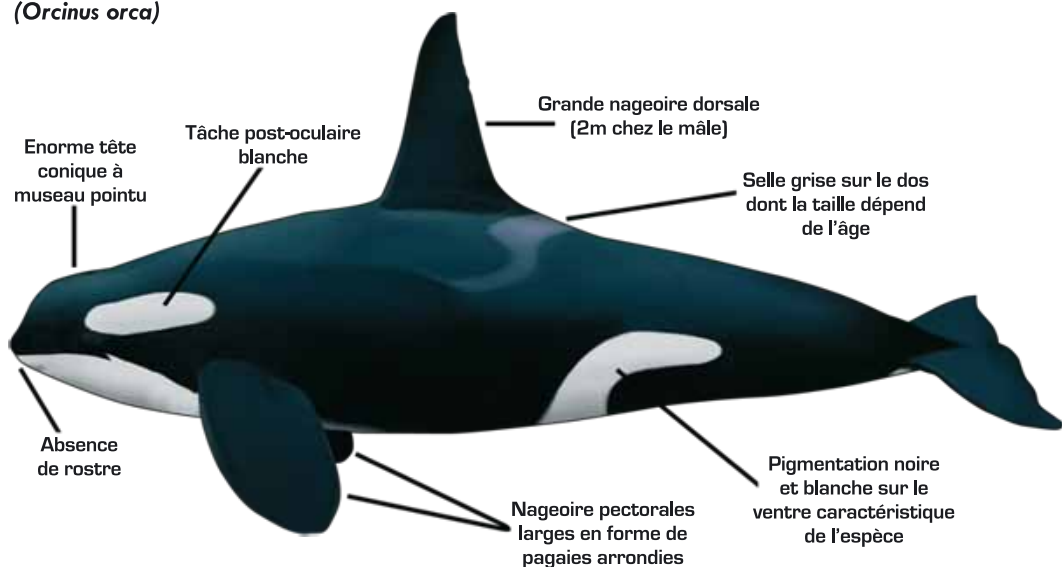


Nom anglais : Dwarf sperm whale
Taille : 2,10 à 2,70 m
Poids : 135 à 275 kg
Gestation : entre 9 et 14 mois
Reproduction : Un petit tous les ans
Alimentation : Céphalopodes et poissons
Mode de vie : Groupe de 2 à 8 individus. Rencontré près des côtes
Statut de l'espèce : Données insuffisantes
Distribution en Polynésie : Présent aux îles Marquises et dans la Société



Longtemps confondue avec le cachalot pygmée, cette espèce au comportement discret reste aujourd'hui très méconnue.

Orque ou Epaulard (*Orcinus orca*)



Nom anglais : Killer whale

Taille : 5 à 9 m

Poids : 4 à 9 t

Gestation : 15 à 18 mois

Reproduction : Un petit tous les 5 ans

Alimentation : Poissons, cétacés

Mode de vie : Groupe de 2 à 5 individus.

Présent au large et en eaux profondes

Statut de l'espèce : Données insuffisantes

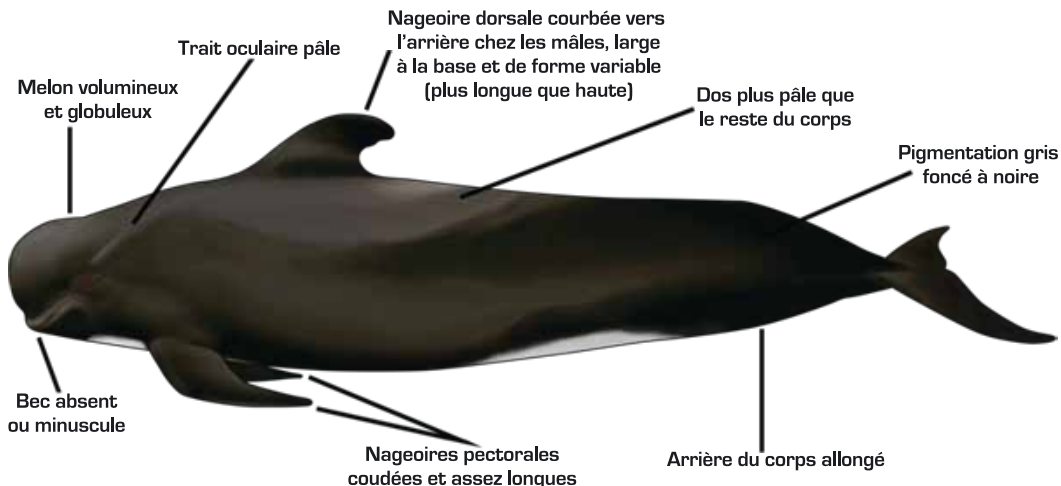
Distribution en Polynésie : Présente aux Tuamotu, dans les îles de la Société et aux îles Marquises



Des recensements ont montré que certaines orques peuvent atteindre une taille de 10 m.

Egalement appelée « baleine tueuse », c'est l'un des seuls cétacés avec la fausse - orque à attaquer d'autres mammifères marins.

Globicéphale tropical (*Globicephala macrorhynchus*)



Nom anglais : Short-finned pilot whale

Taille : 3,6 à 7,2 m

Poids : 1 à 4 t

Gestation : 16 mois

Reproduction : Un petit tous les 3 à 9 ans

Alimentation : Céphalopodes ; chassant principalement la nuit

Mode de vie : Espèce discrète, peu visible en surface. Groupe de 10 à 40 individus. Présent près des côtes ou au large

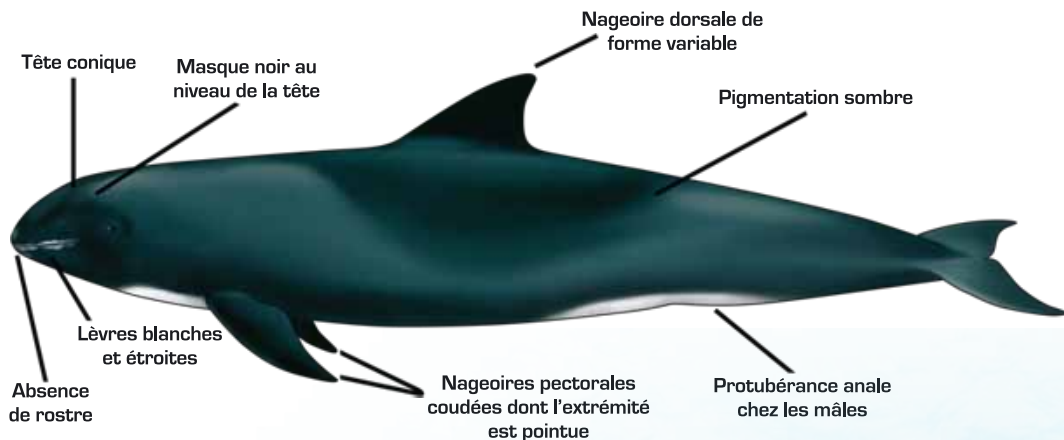
Statut de l'espèce : Données insuffisantes

Distribution en Polynésie : Présent toute l'année (surtout près des îles de la Société et des îles Marquises)



Le globicéphale tropical peut effectuer des plongées de 30 minutes et atteindre 600 mètres de profondeur. Son nom signifie « tête globuleuse ». On l'appelle également « baleine pilote » car on le voit fréquemment à l'étrave des navires.

Dauphin d'Electre (*Peponocephala electra*)



Nom anglais : Melon-headed whale

Taille : 2 à 2,8 m

Poids : 150 à 210 kg

Gestation : probablement 12 mois

Alimentation : Poissons pélagiques, céphalopodes et occasionnellement crustacés

Mode de vie : Groupe de 40 à 200 individus

Association possible avec les dauphins de Fraser et les dauphins à bec étroit

Présent au large et en eaux profondes

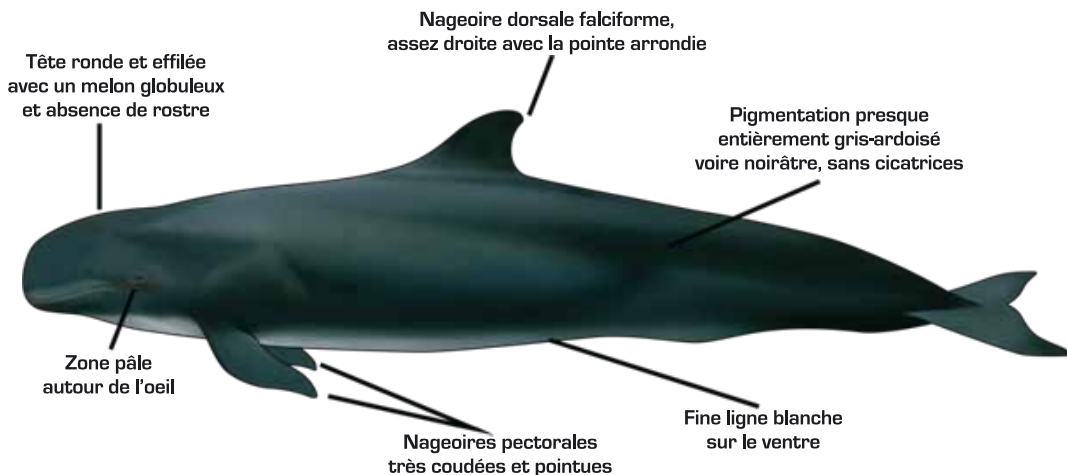
Statut de l'espèce : Préoccupation mineure

Distribution en Polynésie : Présent toute l'année ; essentiellement aux îles Marquises et îles de la Société



En mer, selon les conditions, il peut être difficile de le différencier des jeunes globicéphales, bien que le dauphin d'Electre ait un corps plus svelte.

Fausse-orque (*Pseudorca crassidens*)



Nom anglais : False killer whale

Taille : 4 à 6 m

Poids : jusqu'à 2,2 t

Gestation : 15 mois

Reproduction : Un petit tous les 3 à 4 ans (parfois 7 ans)

Alimentation : Calamars, gros poissons (thons), petits dauphins

Mode de vie : Groupe de 3 à 20 individus. Rencontré plutôt au large

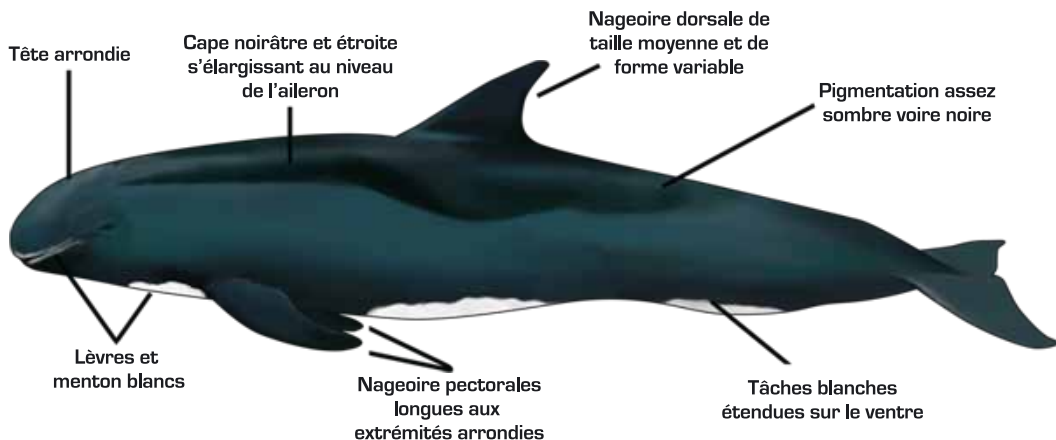
Statut de l'espèce : Données insuffisantes

Distribution en Polynésie : Rare



En captivité, une fausse-orque mâle s'est reproduite avec un grand dauphin femelle et l'hybride nommé « walphin » s'est avéré être fertile.

Orque pygmée (*Feresa attenuata*)



Nom anglais : Pygmy killer whale

Taille : 2,1 à 2,5 m

Poids : 110 à 170 kg

Gestation : Inconnue

Reproduction : Inconnue

Alimentation : Poissons, céphalopodes, dauphins parfois

Mode de vie : Groupe de 15 à 20 individus. Présent au large et parfois côtier

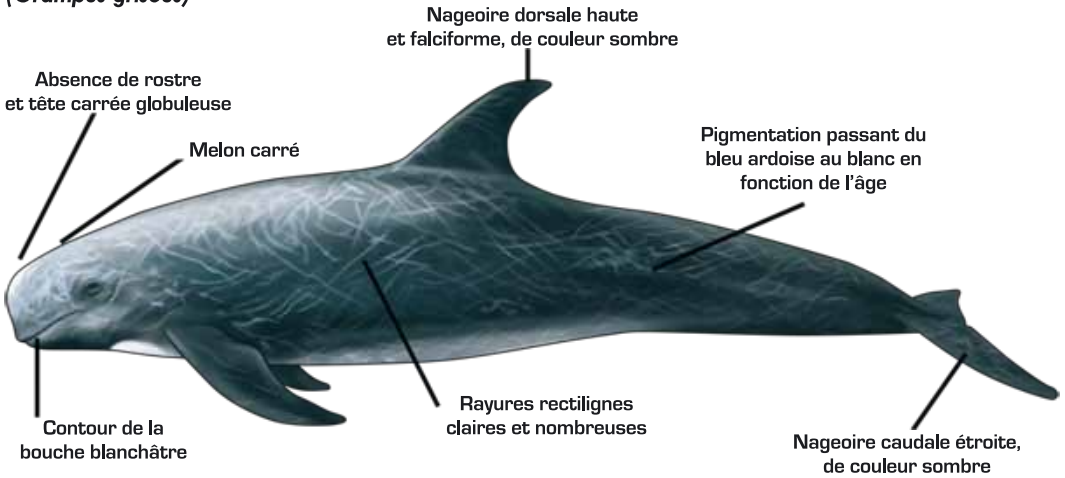
Statut de l'espèce : Données insuffisantes

Distribution en Polynésie : Données insuffisantes



Cette espèce est réputée pour avoir un tempérament assez agressif notamment envers d'autres espèces de cétacés.

Dauphin de Risso (*Grampus griseus*)



Nom anglais : Risso's dolphin

Taille : 2,5 à 4 m

Poids : 300 à 500 kg

Gestation : 12 à 13 mois

Reproduction : Un petit à des intervalles pouvant atteindre 7 ans

Alimentation : Céphalopodes, poissons

Mode de vie : Groupe de 2 à 20 individus

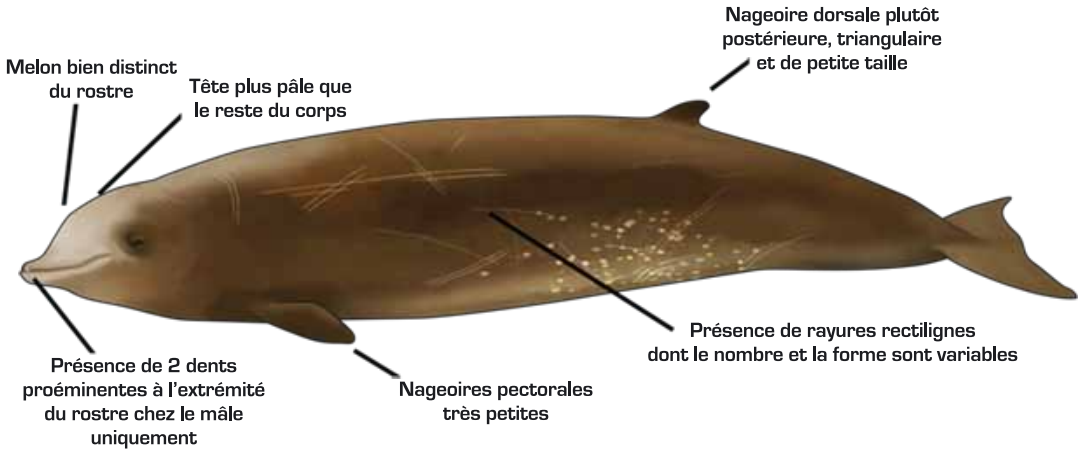
Statut de l'espèce : Préoccupation mineure

Distribution en Polynésie : Rare. Souvent au dessus des fonds de 500 à 1500 m



Plus il vieillit, plus son corps se couvre de balafres dépigmentées : un vieux dauphin de Risso peut ainsi paraître presque blanc.

Baleine à bec de Cuvier (*Ziphius cavirostris*)



Nom anglais : Cuvier's beaked whale

Taille : 5 à 7 m

Poids : 2 à 3 t

Gestation : 12 mois

Reproduction : Annuelle

Alimentation : Céphalopodes et poissons

Mode de vie : Espèce résidente. Groupe de 2 à 5 individus

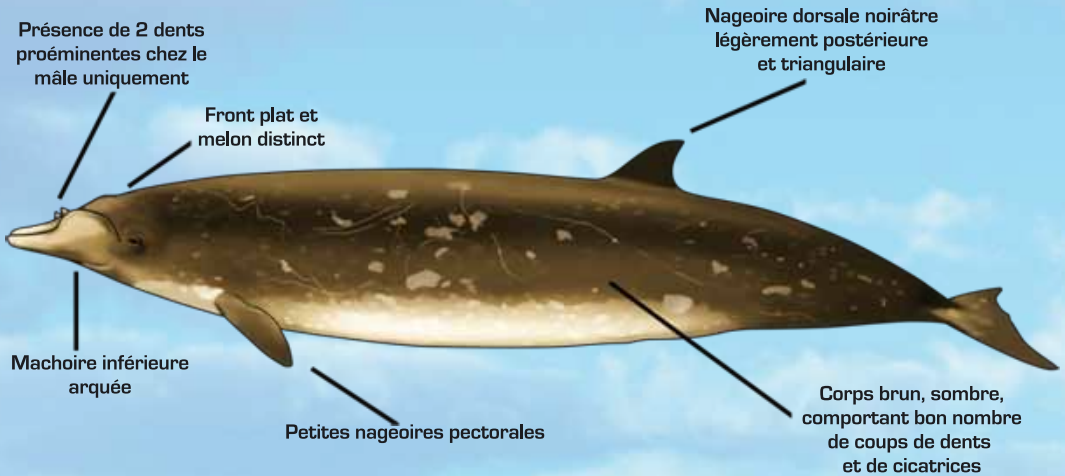
Statut de l'espèce : Préoccupation mineure

Distribution en Polynésie : Dans toutes les îles de la Société



Surnommée « baleine à bec d'oie », elle est la plus répandue des espèces de baleines à bec. Ce sont principalement les mâles qui sont couverts de cicatrices.

Baleine à bec ou Mesoplodon de Blainville
(*Mesoplodon densirostris*)



Nom anglais : Blainville's beaked whale
Taille : 4 à 6 m
Poids : 1 à 3,6 t
Gestation : Inconnue
Reproduction : Inconnue
Alimentation : Céphalopodes
Mode de vie : Groupe de 2 à 8 individus
Statut de l'espèce : Données insuffisantes
Distribution en Polynésie : Iles de la Société



La protubérance osseuse de la tête des mâles est extrêmement dense (densité supérieure à celle de l'ivoire d'éléphant).